

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-494682

MOY

AMPL ND: 38658



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 18 540 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MOUNTASSIR YASSINE

Date de naissance : 28/08/1986

Adresse : lot NASSIRI LC S CHAMPS 3

Tél. : 0667938448 Total des frais engagés : 262,7 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur NAHAL Alacet  
Spécialiste Pédiatre  
111, Rue Sebta R. BANDAR  
Q. des Hôpitaux-Casablanca  
Tél: 0522864626 / 0522861111

MUPRAS  
EXCEPTIONS

Cachet du médecin :

Date de consultation : 25 AOUT 2020

Nom et prénom du malade : Moustapha Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 AOUT 2020	Cr 1	25/08/2020		INP : OB-MY-F- DOCTEUR NAHA LANCE Spécialiste Pédiatre 111, Rue Sétia R. BANDAR des Hôpitaux Casablanca Tél: 0522854666 / 0522853111

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Al Boudia Casablanca - 115, Rue de Séba Tél: 0522854666 / 0522853111 Fax: 0522860425 / 052286164	25/08/2020	518,75

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
R.C. 03/08/2020			

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur NAHA Lahsen

Spécialiste Pédiatre

Diplômé d'assistant étranger des maladies neurologiques

et électro-encéphalographie de l'Université de Paris

Membre de la société Française de neurologie pédiatrique

Membre de la ligue Française contre l'épilepsie

Sur Rendez-vous

الدكتور النها لحسن

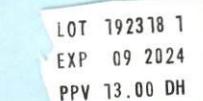
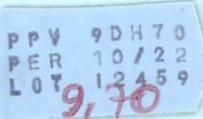
إختصاصي في أمراض الأطفال والرضيع

حاائز على دبلوم أمراض الأعصاب

و تخطيط الدماغ من جامعة باريس

عضو بالمنظمة الفرنسية لعلاج أمراض الصرع

بالموعد



PHARMACIE AL BOUDOUK  
S.A.R.L AU Capital de 6.300.000 Dirhams  
Siège Social Casablanca - 115 Rue de Sebta  
Casablanca - Tél: 05 22 86 04 68 - Fax: 05 22 86 04 67  
Casa 252331 - I.F: 4046416

Casablanca, le :

25 AOUT 2020

Mme n° item 12 MASA

496->

Ⓐ

9P

Ⓑ

13P

Ⓒ

Symptomes

Doloreux 10P

10P/+/3

Stress 15A

Empêtrage

Docteur NAHA Lahsen  
Spécialiste Pédiatre  
111, Rue Sebta R BANDAR  
des Hôpitaux-Casablanca  
0522864626 / 0522861111

512, P

111, Rue Sebta Résidence «BANDAR» Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél. : 05 22 86 46 26 / 05 22 86 11 11